



- LA
DRO
ME -

LE DÉPARTEMENT

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

SOM- MAIRE

ÉDITO

P03

DÉVELOPPEMENT DURABLE

P04

LA DRÔME EN CHIFFRES

P05

COMMENT LES POLITIQUES
DÉPARTEMENTALES CONTRIBUENT-
ELLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE ?

P06

OÙ EN EST-ON DANS LA DRÔME ?

P09

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
INTÉGRÉ DANS LES POLITIQUES
DÉPARTEMENTALES

P10

PARDI LES NOUVELLES ACTIONS 2021

P12

ET TOUJOURS

P16

ÉDITO

La COP 26 de Glasgow s'est achevée sur un bilan en demi-teinte. Si cette conférence des pays signataires de la convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques peut nous sembler lointaine à plusieurs égards, elle nous concerne cependant toutes et tous.

À son niveau, et depuis plusieurs années, notre collectivité départementale a décidé de faire sa part de chemin en privilégiant les solutions durables dans l'ensemble de ses politiques destinées à améliorer le quotidien des Drômois. Bâtiments, déplacements, environnement, gestion de l'eau, agriculture, alimentation, santé et solidarité, logement, emploi, éducation, tourisme, culture... notre volonté est d'agir dans tous les secteurs, car tout est lié.

La lecture de ce Rapport vous permettra de prendre connaissance dans le détail des actions entreprises en 2021 par le Département : de notre engagement à installer 20 000 m² de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments départementaux à notre soutien à l'agriculture bio en passant par l'exigence d'un service public toujours plus à l'écoute des usagers et notamment des publics fragiles.

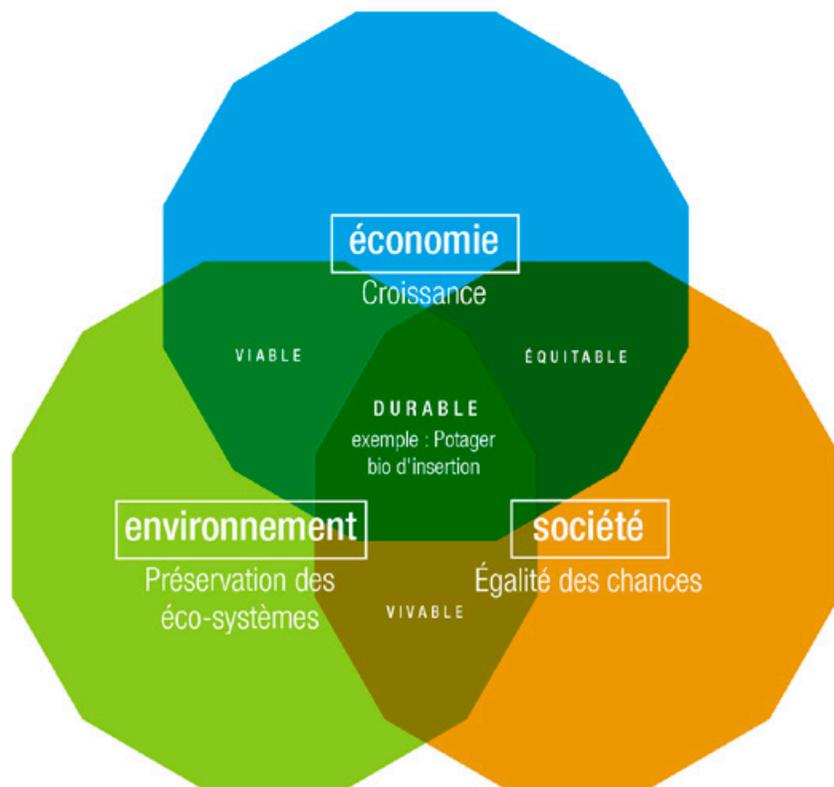
L'heure des grandes transitions a sonné. Il n'y a pas de temps à perdre. Soyons innovants, agiles et réactifs. Il en va de l'avenir de nos enfants qui seront en droit de nous demander : « Et vous, qu'avez-vous fait ? »



Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Département de la Drôme

Développement durable

Le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des éco-systèmes, et d'établir un lien positif entre ces trois sphères.



Un rapport annuel...

POURQUOI ?

Pour rendre compte de l'action du Département en faveur du développement durable et progresser.

QUAND ?

Un rapport est rédigé chaque année. Il est présenté à l'Assemblée départementale, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

La Drôme en chiffres

6 530 km² de superficie	8 300 étudiants en Drôme
364 communes	24 500 collégiens
8,9 % de surfaces artificialisées	29 % des Drômois ont 65 ans ou plus
9 sites classés espaces naturels sensibles départementaux (6 000 ha)	223 879 ménages
21 sites d'espaces naturels sensibles appartenant aux collectivités locales (1 250 ha)	275 727 logements, dont 8,7 % de logements sociaux
52,2 % du département est boisé	217 500 emplois (salariés et non salariés)
27,8 % de la SAU (surface agricole utile) des exploitations est bio	51 100 demandeurs d'emploi en septembre 2020
4 200 km de routes départementales	20 100€ de revenu médian
523 122 habitants	47,4 % des ménages fiscaux imposés
5 290 naissances en 2020	129 500 licences sportives
151 700 jeunes de moins de 25 ans (29 % de la population)	10 300 allocataires du RSA (31/12/2020)

Budget 2021 du Conseil départemental : **783,4 millions d'euros**

Sources : Insee, Agreste, ADUDA, Académie de Grenoble, DRJSCS Auvergne Rhône-Alpes, CAF-MSA, Insee, services du Département.

Comment les politiques départementales contribuent-elles au développement durable du territoire ?



Gestion de l'eau

- eau de qualité et milieux aquatiques préservés
- gestion équilibrée et concertée de la ressource



Bâtiments et sites départementaux

- diminution des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre



Ressources humaines

- actions en faveur de la santé du personnel, de la prévention et du bien-être au travail



Routes

- réduction de l'impact environnemental de la route lors de la conception, de l'entretien et de son exploitation



La Drôme Laboratoire

- une mission de service public dans les domaines de santé publique (eau, environnement) et de santé animale
- une plate-forme analytique performante de proximité, garante d'une capacité de réaction en cas d'urgence ou de crise



Jeunesse

- soutien à l'insertion des jeunes en précarité
- accès à des pratiques sportives et culturelles



Santé

- la prévention comme outil d'amélioration et de maintien du bon état de santé des populations



Protection maternelle et infantile

- prévention et accompagnement médico-social des familles
- soutien à la parentalité, pour éviter les difficultés parents-enfants



Éducation et enseignement supérieur

- accès à l'éducation pour tous : écoliers, collégiens, étudiants
- actions éducatives autour des thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement
- participation des usagers adultes (équipe de direction, enseignants, agents départementaux et parents) et des collégiens aux aménagements des espaces
- produits de qualité (bio, circuits courts et de saison) dans les restaurants des collèges



Agriculture

- productions d'excellence et locales soutenues dans la Drôme



Économie

- innovation et performance des filières drômoises soutenues et accompagnées



Habitat logement

- lutte contre l'habitat indigne et le « mal logement »
- factures énergétiques réduites et situations de précarité énergétique en diminution
- soutien aux OPH pour la construction et la rénovation du parc de logements sociaux



Personnes âgées et handicapées

- soutien aux aidants familiaux des personnes en perte d'autonomie, âgées ou handicapées
- aide à l'investissement pour les structures accueillant les personnes âgées, avec une bonification pour les projets de domotisation, construction innovante, mutualisation de locaux, ouverture sur l'extérieur
- soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour améliorer la qualité de service et réduire le reste à charge des personnes âgées et handicapées



Protection de l'enfance

- mesures d'accompagnement à domicile pour soutenir le rôle éducatif des parents
- permettre au jeune relevant de l'aide sociale à l'enfance de grandir dans un cadre de vie familial
- poursuivre l'accompagnement des jeunes de l'ASE entre 18 ans et 21 ans, pour finaliser leur projet d'insertion, de logement et de poursuite d'étude (contrats jeunes majeurs)



Mobilités

- soutien aux covoiturage comme alternative à l'autosolisme
- développement du vélo comme mode de déplacement
- intégration scolaire des élèves handicapés via des transports adaptés



Environnement

- maîtrise de l'énergie et promotion du renouvelable
- préservation de la biodiversité du territoire, accès aux espaces naturels



Numérique

- accès au numérique sur l'ensemble du territoire et développement des usages



Bois

- pour une filière bois locale durable (un matériau de construction, une source d'énergie renouvelable) soutenant l'activité économique et l'emploi dans les territoires ruraux



Action sociale et insertion

- insertion durable des bénéficiaires du revenu de solidarité active dès la première année d'entrée dans le dispositif
- clauses d'insertion dans les marchés publics lorsque le Département est maître d'ouvrage
 - offre médico-sociale de proximité "Drôme proximité"
- expériences de covoiturage solidaire



Culture, lecture, publique, châteaux

- emploi culturel et son impact sur le développement local, le tourisme, la cohésion sociale
 - accès à la culture pour tous



Administration générale et finance

- développement durable dans les marchés publics
- gestion durable des finances du Département pour répondre à ses missions de service public
 - dématérialisation des procédures



Aides aux collectivités et aux territoires

- principe de solidarité territoriale avec les petites communes drômoises et l'arrière pays
- soutien à l'activité économique du territoire et développement d'expérimentations



Tourisme et montagne

- des stations drômoises limitant leur impact sur l'environnement
- accès facilité aux stations en période hivernale



Sport

- accès maîtrisé aux espaces naturels, attrait touristique des territoires drômois via des pratiques de sports de nature

Où en est-on dans la Drôme ?

La démarche développement durable du Département de la Drôme, initiée en 2005, s'inscrit progressivement dans chacune de ses politiques, autour de 6 objectifs :

- construire une économie responsable et solidaire,
- faire évoluer nos comportements,
- renforcer les solidarités,
- améliorer notre qualité de vie,
- préserver la santé,
- protéger et valoriser notre environnement.

Des résultats importants et positifs ont été mesurés en ce sens depuis 2005.

Les politiques publiques mises en œuvre par le Département contribuent aux enjeux du développement durable.

Les services sont aujourd'hui largement sensibilisés et l'intégration des finalités liées au développement durable dans les projets et politiques se fait de manière autonome.

Le développement durable intégré dans les politiques départementales

Les projets majeurs menés par le Département sont identifiés et font l'objet d'un suivi périodique interne.

Cette rubrique en propose une présentation succincte et donne un aperçu de la contribution de chaque projet aux cinq finalités du développement durable inscrites dans la stratégie nationale française, et transversales aux trois piliers de l'environnement, du social et de l'économie.



DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Favoriser des modes de production et de consommation limitant les risques pour l'environnement et les impacts sociaux négatifs (productions locales, emploi local, économie solidaire, déchets, comportements, ressources naturelles, innovation, etc.).



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Lutter contre la pauvreté et les formes d'exclusion sociales, territoriales ou générationnelles (logement et foncier, emploi, accès aux soins, aux droits, à la justice, cadre de vie, risques naturels et technologiques, accès au territoire, aux services urbains, rénovation urbaine, revitalisation rurale, développement du "aller vers", etc.).



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS PAR LA RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

Permettre à chacun de pouvoir accéder à des biens et services essentiels (santé, eau, nourriture, éducation et logement) dans un environnement sain.

Favoriser la transmission des savoirs, la participation citoyenne, l'expression des passions (culture, loisirs, sports).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, modifier nos comportements (espaces naturels, forêts, agriculture durable, urbanisation, pollution des milieux, déchets, milieux aquatiques, eau, etc.).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'économie, les services essentiels (consommations d'énergies renouvelable, urbanisme, comportements, transports, bâtiments, eau, santé, tourisme, production, agriculture, etc.).

COMMENT LIRE LE CARACTÈRE DURABLE DES PROJETS STRATÉGIQUES

Un pictogramme est associé à chacune des cinq finalités. Lorsque ce pictogramme apparaît auprès d'un projet stratégique, il certifie la contribution de celui-ci à cette finalité.

La présence de plusieurs pictogrammes témoigne de la transversalité du projet et de sa contribution, plus ou moins importante, au développement durable.



Parmi les nouvelles actions 2021



Aménagement de l'ENS départemental du Parc de Lorient

Proposer un parc pour tous, accueillant et accessible.

EN 2021 :

- Mise en accessibilité PMR des cheminements et des sanitaires
- Requalification paysagère du parking principal
- Nouveaux agrès sportifs et aménagement d'un espace d'apprentissage du vélo.

ENJEU :

Concilier ouverture au public et préservation de la biodiversité sur un Espace naturel sensible fréquenté chaque année par plus de 200 000 visiteurs.

PERSPECTIVES :

Favoriser l'appropriation des nouvelles fonctionnalités du parc grâce à un programme d'animations dédié.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Adaptation des essences forestières au changement climatique en forêt de Saoû

Pratiquer une expérimentation d'îlots de reconstitution forestière à partir d'essences adaptées au changement climatique.

EN 2021 :

Etude préalable et dépôt d'un dossier, en lien avec l'ONF, pour obtenir un financement dans le cadre du plan de relance.

ENJEU :

- Anticiper les effets observés et prévisibles du changement climatique en forêt départementale de Saoû
- Expérimenter de nouvelles essences forestières susceptibles de remplacer à terme les essences qui dépérissent.

PERSPECTIVES :

Réalisation des travaux de plantation à compter de 2022 et suivi des plantations dans le temps.





Chantier innovant RD156 entre le col du Gourdon et de la Chaudière

Nouvelle innovation dans le domaine des réfections de chaussées : expérimentation d'un enrobé à liant végétal "Recygal Biocold" produit par l'entreprise Eiffage. Cette technique, qui repose sur l'utilisation d'une émulsion végétale à base de poix, déchet ultime de papeterie, permet de fabriquer un béton bitumineux à froid incorporant 100 % d'agrégats d'enrobés.

Le chantier s'est déroulé au début de l'été 2021, mais des sections se sont dégradées prématurément dans le courant de l'été. Aussi, le suivi et la recherche doivent se poursuivre sur cette technique expérimentale. Le Département reste moteur afin que les entreprises arrivent à maîtriser ce double enjeu d'économies d'énergies de fabrication et de préservation des ressources minérales.





Chantier de remise en peinture du pont du canal du Rhône à Ancône (RD 11)

Travaux de réfection de la protection anticorrosion du pont, consistant à décaper puis repeindre les quatre grandes poutres en acier du pont de 175 mètres.

Sur ce chantier, l'entreprise a l'obligation de récupérer l'ensemble des produits issus du décapage des 5000 m² de peintures contenant du plomb. Pour minimiser la quantité de déchets qui doit partir en décharge, le Département a opté pour une technologie par projection de grenaille métallique recyclée. Les produits issus du décapage sont récupérés par une centrale d'aspiration puis la grenaille métallique est séparée des résidus de peinture par un système d'aimants pour être réutilisée.

Cette technique consomme 4 à 5 kg de grenaille métallique par m² décapé, soit 20 à 25 tonnes pour les 5000 m² de l'ouvrage, contre 40 à 50 kg d'abrasif par m² avec une technique de sablage traditionnel.

L'économie engendrée est de 1 mois de travail et surtout de 200 tonnes de déchets qui auraient dû être mis en décharge.



Et toujours

Coordination de la démarche foncière « Eviter-Réduire-Compenser » (ERC)

Réaliser une prospective foncière et structurer la démarche ERC en partenariat avec tous les acteurs du territoire drômois.

EN 2021 :

Achèvement de la phase d'état des lieux : formulation de nombreuses pistes d'action à examiner dans la seconde phase de l'étude.

ENJEUX :

- Partager les enjeux de la démarche ERC avec les acteurs du territoire
- Favoriser les économies de foncier dans la perspective du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) sur le territoire
- Anticiper les mesures compensatoires à mettre en œuvre dans les aménagements et faciliter leur mise en place.

PERSPECTIVES :

Organiser une mise en œuvre mutualisée de la séquence ERC à l'échelle de la Drôme.



Sublimes routes du Vercors

Proposer une offre touristique nouvelle pour inciter les visiteurs à prendre le temps de la découverte des paysages du Vercors

ENJEU :

Les « Sublimes routes du Vercors » constituent un projet global de diversification et de développement touristique basé sur la découverte et la mise en valeur des routes et des panoramas qu'elles font découvrir. 17 sites d'intervention ont été pressentis, 11 dans le département de la Drôme et 6 en Isère.

Le programme comporte des aménagements de site (stationnements, sentiers piétonniers, œuvres artistiques, mobilier et signalétique spécifique), l'organisation d'événements culturels et un programme de communication, avec notamment des outils numériques de découverte.

EN 2021 :

- Les aménagements du Col des Limouches et de Menée sont en stand by en attente de maîtrise foncière
- Les aménagements du Col de la Bataille sont en phase travaux et les principales installations de passerelles sur site sont attendues à partir d'avril 2022





COL DE ROUSSET

- La programmation du site du Col du Rousset a été reprise et validée et les travaux de réouverture de l'ancien tunnel sont en cours d'étude. Les maîtres d'œuvre ont été désignés pour les sites de la Jarjatte et de Léoncel. La direction artistique pour le sentier artistique de Léoncel a été retenue ainsi que le concepteur lumière qui travaillera à l'animation du tube du tunnel du Col de Rousset
- Les six premiers circuits de découverte sont opérationnels dans l'outil de road-trip créé par le Parc National du Vercors.

PERSPECTIVES :

- Les travaux des aménagements du Col de la Bataille seront livrés mi 2022
- Les concertations locales pour les projets sur les sites de la Jarjatte, Léoncel et du Col de Rousset (tunnel) seront réalisées et les études validées au stade APS (Avant-projet sommaire)
- Les consultations pour désigner les maîtres d'œuvre pour les sites de Combe Laval et des Gorges des Gâts seront engagées.



COMBE-LAVAL



Covoiturage solidaire

Dans le cadre d'un appel à projets national, le Département de la Drôme a proposé, en lien avec un bureau de conseil en mobilité et un prestataire de site internet de covoiturage, de réaliser une expérimentation de covoiturage solidaire sur 3 territoires en Drôme.

Cette expérimentation devrait permettre d'apporter des outils et méthodes de mise en relation pour que des personnes en situation de fragilité sociale puissent être transportées pour leurs déplacements du quotidien par des bénévoles au travers de structures locales intervenant sur le terrain.

Les territoires retenus pour l'expérimentation étaient : les communes du périmètre du CMS de Hauterives et plusieurs communes au nord de Saint Donat, les Baronnies provençales et le Diois.

Cette expérimentation a rencontré un réel succès (383 trajets effectués sur 8 527 km) sur les territoires du Diois et des Baronnies, tardif en raisons de difficultés techniques et la crise sanitaire. Elle devrait être poursuivie en 2022 pour en mesurer tous les effets et permettre aux acteurs publics de construire une stratégie, à partir des retours d'expérience.





Navette électrique autonome en milieu rural

L'expérimentation de navette autonome entre la gare de Crest et l'Eco-site d'Eurre s'est poursuivie durant le 1^{er} semestre 2021, avec de très bons résultats :

- 2 238 km parcourus
- + de 600 personnes transportées
- 94% de fiabilité.

L'expérimentation a fait l'objet d'échanges internationaux notamment avec la Corée et le Japon pour mettre en lumière toutes les solutions apportées par les partenaires dans ce cas d'usage.

Une phase 2 est envisagée, elle devrait commencer début 2022, pour prolonger et enrichir l'expérimentation (trajet différent, avec d'autres défis à relever).



Rétablissement des continuités écologiques

Suivant le classement des cours d'eau établi par l'État, des continuités écologiques sont à rétablir en rendant franchissables les seuils ou les barrages par les poissons.

EN 2021 :

Les études de rétablissement de la continuité écologique du pont sur la Drôme à Luc en Diois (RD93) ont été finalisées. En concertation avec les services de l'Etat, une solution de passe à bassins « rustiques » a été retenue pour ce projet.

PERSPECTIVES :

Les travaux de rétablissement de la continuité écologique du pont sur la Drôme à Luc en Diois (RD93) sont envisagés à partir de l'été 2022 en période d'étiage.

Les études de la continuité écologique du pont du Buisson sur l'Aigues (RD20) sont assurées par le Département du Vaucluse, en charge de la gestion de cet ouvrage. La phase projet devrait être achevée en 2022 avec une perspective travaux en 2023.



Schéma directeur cyclable (SDC)

Développer les pratiques cyclables, utilitaires, de loisirs, touristiques, sportives, pour tous les drômois, en contribuant à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires du département.

EN 2021 :

- Remise en état et entretien des Véloroutes et Voies Vertes (VVV ViaRhôna et Vallée de l'Isère)
- Démarrage des travaux de la passerelle de ViaRhôna sur le Rhône entre La Roche-de-Glun et Glun
- Réalisation de pistes cyclables au niveau des giratoires des Allobroges et de Pizànçon
- Accompagnement des réalisations de véloroutes et voies vertes par du conseil technique et méthodologique et des subventions (environ 300 000 € au titre de 2021)
- Élaboration et approbation de nouvelles orientations de la politique cyclable, tournées vers le développement du vélo du quotidien, tout en soutenant le cyclotourisme
- Adoption d'un nouveau règlement de subventions en faveur des politiques cyclables portées par les territoires
- Incitation des EPCI à l'élaboration de schémas directeurs cyclables territoriaux, et accompagnement des démarches initiées.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

12 000

sportifs à vélo
en Drôme
et 200 000
cyclistes réguliers
ou occasionnels.

- Subventions du SRC (service des relations avec les collectivités pour le déploiement des VVV sur l'ensemble du territoire drômois. Financement des projets suivants : 20 000 € pour la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans (études VVV), 16 200€ pour les CC de l'enclave des Papes Pays de Grignan et CC Crestois et du Pays de Saillans (élaboration schéma directeur), 50 000 € pour la CC des Baronnies Drôme provençale (création d'une passerelle), 200 000 € pour Chateauneuf du Rhône (création de pistes cyclables et liaisons via Rhône) et 12 000 € pour le Parc naturel régional du Vercors (schéma de développement de l'usage du vélo).

PERSPECTIVES :

- Contrats de partenariats signés avec des EPCI pour la mise en œuvre partagée de schémas directeurs cyclables territoriaux, le Département assurant la maîtrise d'ouvrage des aménagements sur routes départementales (pistes ou bandes cyclables)
- Modification progressive de bandes multifonctionnelles (surlargeurs) en bandes cyclables
- Réalisation et mise en service de la passerelle entre La Roche-de-Glun et Glun
- Élaboration d'une stratégie pour déployer un réseau de bornes de recharge des vélos à assistance électrique
- Mise en place de comités d'itinéraires sur plusieurs projets de VVV.

Zoom sur : La passerelle de la ViaRhôna sur le Rhône

Cet aménagement se situe entre Glun (Ardèche) et la Roche-de-Glun (Drôme). Le passage entre ces 2 localités nécessite actuellement d'emprunter la route départementale RD 220A qui passe sur le barrage de la CNR. Cette route étroite connaît un trafic motorisé très important. Pour assurer la circulation en toute sécurité des usagers de la ViaRhôna, le Département de la Drôme démarre, à l'automne 2021, la construction d'une passerelle métallique accolée en encorbellement au barrage de Glun. Cet ouvrage, dont la mise en service est prévue pour mi-2022, sera réservé à la circulation des cyclistes et des piétons.

Dernier maillon manquant sur la ViaRhôna entre la Drôme et l'Ardèche, ce nouvel aménagement permettra de sécuriser l'itinéraire drômois.

Le Département profite également de l'occasion pour réaliser des travaux d'élargissement de la chaussée du barrage.





Points noirs du bruit (PNB)



Réduction des nuisances sonores routières dans les zones à enjeux prioritaires identifiées dans le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ATE), anciennement l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

EN 2021 :

Le traitement des traverses de Loriol-sur-Drôme (RD 104N) et Montélimar (RD 11) est terminé. Au final, 56 logements ont été traités (37 logements individuels et 19 logements collectifs) sur 7 zones distinctes pour un coût global de 529 000 €, dont 388 000 € de subventions de l'ATE.

PERSPECTIVES :

Le Département s'engage dans une politique plus ambitieuse vis-à-vis des nuisances sonores. Il sera notamment plus attentif à une meilleure prise en compte des zones d'habitats proches des routes en privilégiant, sur ces secteurs, des revêtements moins bruyants dans le programme annuel de revêtements et de grosses réparations.



Plan de performance énergétique des bâtiments



Le nouveau décret tertiaire impose -40 % de consommation pour 2030, -50 % pour 2040 et -60 % pour 2050 pour tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m². Le Département, engagé sur cette trajectoire depuis 2010, va accélérer la mise aux normes de ses locaux grâce à un nouveau plan de performance énergétique de 7M€, voté en 2020.

En 2021, ce programme a permis d'améliorer les performances des installations sur les sites suivants :

- Collège de Saint Vallier : réalisation de la première phase de travaux (demi-pension et cuisine) pour la rénovation du système de chauffage associée à une régulation performante
- Cité Mixte de Nyons : Réfection de la régulation de l'établissement
- Rénovation des centrales d'air de la cuisine et de la salle polyvalente du Collège Daniel Faucher de Loriol.

Par ailleurs, l'ensemble des projets de rénovation/ reconstruction en cours intègre ces objectifs de performance : restructuration du collège Jean Perrin à Saint-Paul-Trois-Châteaux, travaux de restructuration lourde au collège Olivier de Serre à Cléon d'Andran...



Dans le cadre du plan de relance, le Département a répondu à plusieurs appels à projets pour engager des opérations d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine :

- l'un concerne l'amélioration de la performance énergétique des locaux de la Préfecture et de l'Hôtel du Département. Les études et la consultation réalisés en 2021 ont conduit à retenir un groupement d'entreprises qui réalisera les travaux dès 2022
- l'autre la rénovation de l'Internat de la Chapelle en Vercors (isolation thermique et fonctionnalités) – la consultation est en cours et les travaux devraient se dérouler en 2022 et 2023.

Après le collège de Beaumont, devenu une référence en termes de construction bois et d'énergie (chaufferie bois granulés et photovoltaïque), le Département construit trois nouveaux collèges, répondant eux-aussi, à des normes environnementales élevées :

- Le collège de Mercuriol disposera pour son chauffage d'une géothermie sur pieux, de panneaux solaires et d'une isolation renforcée. Sa construction va démarrer en décembre 2021
- Le collège de Saint Donat a été conçu avec une grande part de bois des Alpes et dispose d'une isolation renforcée permettant de diminuer les consommations de chauffage ainsi que de panneaux solaires photovoltaïques
- Le collège de Suze la Rousse bénéficiera d'une intégration exceptionnelle dans son site au pied du Château avec une chaufferie bois, bénéficiant de l'inertie du sol.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'exploitation de ses locaux, le Département met en œuvre des procédés de régulation permettant d'ajuster les apports d'énergie en fonction de l'occupation des locaux.

ENJEU :

- atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans les bâtiments
- atteindre les objectifs de réduction de consommation de 2030, 2040 et 2050 pour les bâtiments de plus de 1 000 m².

EN 2021 :

- Le Département a engagé un plan de déploiement d'installations photovoltaïques sur 41 bâtiments soit 20 000 m². Ce programme de 6M€ d'investissement produira l'équivalent de la consommation de 27 collèges. La phase étude et constitution du dossier de consultation des entreprises se termine. Les travaux seront réalisés sur la période 2022-2024
- Pour lutter contre le réchauffement climatique, le département intègre de nouveaux matériaux dans les aménagements des cours des collèges pour dépermeabiliser les sols et de revégétaliser ces espaces. À la suite d'ateliers de concertation associant les collégiens et les équipes enseignantes, les projets de réaménagement des cours sont engagés. Le programme prévoit la prise en compte d'au moins 2 établissements chaque année. En 2021, la 2^e tranche de rénovation a concerné les collèges de Saint-Vallier et Bourg-lès-Valence.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION COLLÈGE OLIVIER DE SERRE, CLÉON-D'ANDRAN





Réhabilitation en maison de site de l'auberge des Dauphins en forêt de Saoû

Offrir au public un espace d'accueil, d'information, de convivialité et de découverte de la forêt par des expositions, des manifestations et des animations.

EN 2021 :

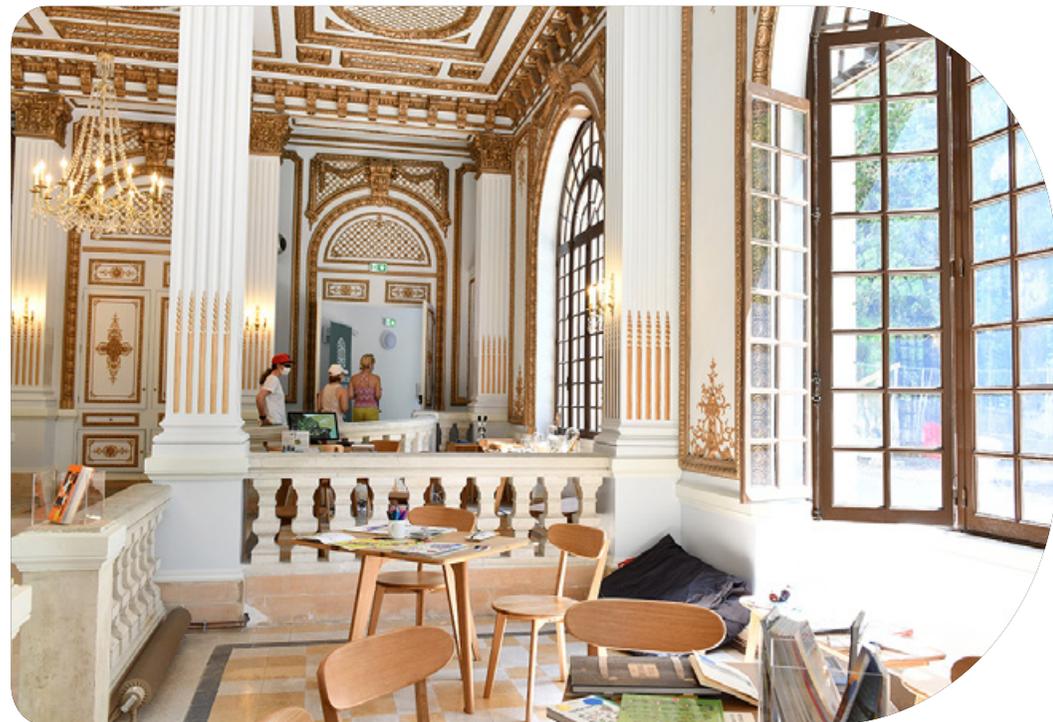
- Achèvement des travaux du Salon doré et ouverture partielle du bâtiment au public de juillet à octobre
- Mise en œuvre d'un programme d'animations autour de l'Auberge : concert « Saoû chante Mozart », balades thématiques accompagnées, conférence dans le cadre du festival « Sillon »...
- Mise en service du nouveau pavillon associatif.

ENJEU :

Mieux accueillir le public en forêt de Saoû et préserver la biodiversité.

PERSPECTIVES :

Ouverture complète de la maison de site pour la saison 2022.



LE SALON DORÉ, AUBERGE DES DAUPHINS



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Projet alimentaire territorial (PAT)



Le Département fait de l'alimentation une priorité politique, traduite en un projet transversal et multi-partenarial : le Projet alimentaire territorial (PAT).



L'OBJECTIF :

Permettre l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité, pour tous, partout en Drôme :

- en relevant, aux côtés des acteurs du territoire les défis posés par la loi Egalim à la restauration collective (en s'appuyant notamment sur la plateforme Agrilocal qui permet une mise en relation directe entre producteurs locaux et acheteurs publics)
- en interrogeant la problématique de la précarité alimentaire

- en accompagnant le changement des pratiques agricoles afin de tenir compte des impératifs d'adaptation au changement climatique
- en structurant les filières et l'approvisionnement local.

La Drôme, pionnière en agriculture biologique, entend conserver et affirmer son expertise : elle contribue à augmenter la valeur ajoutée produite sur l'exploitation, en soutenant les démarches de transformation à la ferme et de commercialisation en circuits-courts.

S'ajoute à ceci l'ambition de faire de l'alimentation un levier de développement économique du territoire et d'accompagner le développement de l'emploi dans les filières stratégiques et porteuses telles que l'agriculture, l'agroalimentaire, la logistique ou encore les métiers de bouche et ce, en prenant en compte les enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

EN 2021 :

- Poursuite des accompagnements dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective »
- Restitution de l'étude sur la structuration de l'approvisionnement local
- Accompagnement d'un travail de thèse sur la précarité alimentaire en milieu rural
- Premiers soutiens à des projets favorisant l'accès à une alimentation pour tous.

PERSPECTIVES :

- Poursuite des projets initiés
- Développement du lien santé / alimentation
- Finalisation des axes d'intervention du PAT départemental
- Mise en place de la gouvernance du PAT.



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Dauphiné et de la plaine de Valence

Une gestion concertée et partagée de la ressource
en eaux souterraines.

EN 2021 :

- Signature avec 23 partenaires de l'accord-cadre pour la mise en œuvre du SAGE
- Constitution de la nouvelle Commission locale de l'eau
- Poursuite des travaux de modélisation de la nappe
- Réalisation de la première phase de l'étude sur la recherche de sites de retenues collinaires
- Lancement de la démarche pour la connaissance et la maîtrise des forages.

ENJEU :

Fournir un cadre pour la préservation de la ressource en eau, dans le cadre d'un développement durable du territoire prenant en compte l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, industrie, milieux naturels...).

PERSPECTIVES :

- Mise en œuvre des actions prévues
- Développement d'une animation agricole territoriale.



COMMISSION LOCALE DE L'EAU,
MARS 2021



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère



Développement des activités agritouristiques en Drôme

L'agritourisme est une forme de tourisme rural qui bénéficie à l'économie du territoire et crée un complément de revenu pour les exploitations agricoles qui développent une activité agritouristique. L'agritourisme permet de créer du lien entre les touristes, les habitants du territoire et les agriculteurs et de faire découvrir les savoir-faire et les produits de qualité du Département.

En Drôme, les activités agritouristiques sont principalement :

- la vente à la ferme ou sur les marchés locaux, notamment marchés de producteurs
- l'accueil pédagogique (visite de l'exploitation)
- l'hébergement à la ferme (camping, gîte, etc.)
- la restauration (ferme auberge, goûter, etc.).



EN 2021 :

- Poursuite du partenariat sur l'agritourisme avec les territoires, les réseaux agricoles et les réseaux touristiques formalisé par une charte pour le développement de l'agritourisme en Drôme
- Diffusion des guides du porteur de projets et des fiches portraits, travail sur la création d'un document centralisant les formations existantes sur le sujet et sur la réalisation de vidéos portraits
- Réflexions sur la mise en place d'outils de diffusion de l'offre agritouristique de manière claire pour les habitants et touristes
- Aides à l'investissement pour étoffer la route de la Clairette AOP et pour créer un kit pédagogique sur les produits agricoles typiques du Vercors
- Travail sur un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise sur le volet agritouristique, pour un conventionnement avec les EPCI.

PERSPECTIVES :

- Mettre en œuvre la stratégie départementale en faveur du développement de l'agritourisme en Drôme et lien avec le projet de valorisation et de promotion des signes de qualité notamment dans le cadre de la démarche attractivité " Drôme c'est ma nature "
- Accompagnement de projets d'agritourisme grâce à l'aide à l'immobilier d'entreprises spécifique
- Poursuite du soutien de projets collectifs de promotion et de valorisation de produits du terroir
- Réalisation d'une étude sur le développement de l'oénotourisme.



Bio et circuits courts en Drôme

Contribuer à ce que la Drôme reste leader du bio en France, et soit reconnue au niveau national comme terre d'innovation et d'expertise en matière d'agriculture biologique.

Améliorer la valeur ajoutée produite sur l'exploitation en soutenant les démarches de transformation à la ferme et de commercialisation en circuits-courts.

EN 2021 :

- Une dynamique bio toujours en progression : 1 605 exploitations (+ 13,4 %), 59 144 hectares certifiés ou en conversion (+ 11,03 %), 31,6 % de surface agricole utile certifiée bio (moyenne nationale : 9,5%)
- Soutien aux industries agroalimentaires : 4 entreprises impliquées dans le bio aidées pour un montant de 90 321 € en 2021, sur 8 entreprises aidées au total.

PERSPECTIVES :

- Mettre en œuvre le nouveau plan bio 26 et créer un plan de communication
- Réaffirmer et renforcer des actions pour conserver une dynamique de conversion, de maintien et d'amélioration de la valeur ajoutée en agriculture biologique
- Participer activement à la structuration des filières sur le territoire pour répondre à la demande locale, notamment de la restauration hors domicile
- Participer au nouveau colloque PPAM 2022.





Focus sur la filière PPAM (Plantes à parfums, aromatiques et médicinales)

Les PPAM bio représentent environ 1/3 des surfaces en Drôme. Elles peuvent être une réponse au changement climatique pour des parcelles qui ne peuvent plus accueillir les productions habituelles (territoires non irrigués). Les PPAM se montrent innovantes sur les questions environnementales (consommation en eau et énergies), pour des raisons économiques (qualité, productivité et compétitivité internationale).

ACTIONS DU DÉPARTEMENT SUR LA FILIÈRE PPAM :

- Plan PPAM (Région + Département) pour accompagner cette filière de l'amont à l'aval. Le volet investissement amont du Plan régional rencontre un vrai succès, notamment en Drôme, avec plus de 80% des dossiers déposés. Le Département a déjà apporté plus de 270 000 € de soutien à ces investissements
- Soutien à Biovallée pour l'organisation d'un colloque PPAM en mars 2022.



Circuits courts et agrilocal26.fr

La réalisation d'une étude pour structurer les circuits courts (production, transformation, logistique) complète la plate-forme Agrilocal de mise en relation simple directe, instantanée entre producteurs locaux et acheteurs publics, pour l'approvisionnement de la restauration collective publique en produits locaux, bio ou conventionnels.

EN 2021 :

- Réalisation de l'étude et décision de mettre en place un club alimentation
- Accompagnement de nouveaux acheteurs hors collèges : caserne militaire Baquet (notamment en lien avec EGALIM), hôpitaux Nord Drôme (notamment sur Chorus), Valence Romans Agglomération (marchés de traiteurs)
- Accompagnement des collèges pour la reprise de leurs marchés, notamment à bons de commande ; accueil d'une apprentie en fin d'année pour participer à cet accompagnement
- Dans le cadre du Grand Repas / Semaine Agrilocal : construction d'un approvisionnement local de viande de chèvre pour tous les acheteurs participants

- Création d'une formation à destination des agriculteurs souhaitant diversifier leur activité avec des légumes en semi-gros pour la RHD (Restauration hors domicile) (Chambre d'Agriculture)
- Stage sur la logistique des produits locaux dans le bassin de vie de Buis-lès-Baronnies, apportant des éclairages sur les problèmes logistiques de la RHD et des pistes de réflexion pour la suite (Chambre d'Agriculture)
- Lien avec le GRADA pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux des collèges
- Poursuite du travail sur la logistique des produits et sur la structuration de filières de proximité
- Crise sanitaire et confinement : encore une année assez compliquée à gérer en terme d'approvisionnement local pour la RHD, mais les commandes reprennent.

LIVRAISON DIRECTE
AU COLLÈGE



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



PERSPECTIVES :

Dans le cadre du schéma volontaire des achats responsables du PAT :

- Financement d'un poste auprès de la Chambre d'agriculture pour mettre en place le club alimentation en lien avec les deux autres consulaires
- Poursuite du plan de relance Agrilocal pour accentuer le développement de cet outil, en travaillant trois aspects : sensibiliser et former de nouveaux acheteurs publics utilisateurs au-delà des collèges, renforcer l'offre de produits en accompagnant de nouveaux producteurs et fournisseurs, notamment labellisés (Bio, AOP, IGP...) et poursuivre la recherche de solutions logistiques des produits locaux.



La filière bois drômoise



La filière forêt-bois se caractérise par son rôle multifonctionnel au cœur de notre société. Nos forêts diversifiées façonnent les paysages qui concourent à l'attractivité touristique et produisent de nombreux services. Elles représentent un enjeu majeur pour l'aménagement durable de nos territoires et de leur développement, avec une croissance qui confirme le rôle prégnant de la filière au sein de notre écosystème local.

CHIFFRES-CLÉS

- 355 000 ha de surface boisée (58% de feuillus / 42% de résineux)
- Taux de boisement : 51 %
- 2^e département le plus boisé d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Une forêt qui s'agrandit (+ 2 000 ha/an en moyenne)
- Taux de récolte : 30% de l'accroissement annuel
- 74% de forêt privée
- 863 entreprises, 1 826 salariés
- 206 M€ de chiffre d'affaires.

Dans son budget primitif (5 février 2018), le Département a voté le déploiement d'une nouvelle politique en faveur de la filière forêt-bois pour la période 2018-2022. Cette politique sur 5 ans est dotée de 3 M€ avec pour ligne directrice : promouvoir la compétitivité de la filière bois locale dans le cadre d'une gestion dynamique et durable des forêts drômoises.

En 2021 :

- 8 entreprises de la filière bois soutenues pour un montant de 826 400 € d'aides départementales, soit 12,5 % des aides publiques totales attribuées
- 5 dossiers Bonus Bois Collectivités votés pour un montant de 117 842 € en compléments des aides aux territoires, sur les projets de construction ou rénovation de bâtiments publics en structure bois (groupes scolaires à Mercuriol Veauines et Chateauneuf sur Isère, ancienne cure de Bren, théâtre de Teyssières et école de Mours Saint Eusèbe)
- 10 projets d'opérations sylvicoles en forêt publique soutenus pour un montant de près de 31 150 €, soit 30 % des aides publiques totales
- 10 projets d'opérations sylvicoles en forêt privée soutenus pour un montant de 14 847 €, soit 80 % des aides publiques totales
- 1 projet de desserte forestière en forêt publique, soutenu pour un montant de 2 236 €, soit 5 % des aides publiques totales, pour faire effet levier dans le cadre du Feader



- 15 classes de collège sensibilisées aux métiers de la filière forêt-bois avec visites d'entreprises et déplacement en forêt pour un montant de 28 440 € TTC
- 111 960 € d'aides attribuées dans le cadre d'actions d'ingénierie technique en faveur de la filière forêt-bois.

EN 2021 :

- Poursuite du plan forêt-bois : lancement des dispositifs de soutien aux opérations sylvicoles en forêt publique et privée
- Organisation d'une série de webinaires sur les défis de la filière forêt bois en Drôme Ardèche en octobre 2021.

PERSPECTIVES :

- Capitaliser sur la diffusion des dispositifs d'aide pour accompagner le développement de la filière forêt-bois
- Organisation des 5e Assises Drôme-Ardèche de la filière forêt-bois sur le thème de l'adaptation et transition de la filière face au changement climatique
- Fin du plan bois 2018-2022 : bilan et renouvellement.





Démarche d'achats responsables

Le Département s'est engagé dans une démarche d'achats responsables, formalisée en projet structurant. Conscient de la responsabilité sociétale incombant à la commande publique, il se saisit pleinement de l'obligation nationale de prise en compte des objectifs de développement durable dans ses dimensions économique, environnementale et sociale.

EN 2021 :

Volet économique

- Transparence et accessibilité de la commande publique avec la plate-forme marcel26.fr
- Évaluation de l'impact sur l'emploi et le dynamisme économique local : dématérialisation totale de la procédure de passation des marchés de plus de 25 000€ HT.

Volet environnemental

- Prise en compte de la protection de l'environnement en marché de travaux
- Développement de la plateforme agrilocal26.fr, des circuits courts, du bio dans la restauration collective publique
- Emploi de matériaux recyclés dès que possible, en travaux comme en fourniture (matériaux recyclés, pièces d'occasion...)
- Présence du critère « Performance en matière de valeur environnementale » ou présence de sous critères liés au respect de l'environnement dans la valeur technique de l'offre.

Volet social

- Évaluation des pratiques internes en matière de clauses sociales (clauses d'insertion, marché d'insertion ou marché réservé), des marges de manœuvre et opportunités pour les marchés existants ou à venir
- Favoriser le retour à l'emploi durable de publics qui en sont éloignés
- Poursuite du cofinancement et animation d'un réseau de facilitateurs des clauses sociales pour l'ensemble du territoire drômois.



PERSPECTIVES :

- Recruter un chargé de développement pour proposer et définir une stratégie et un plan d'actions RSE, notamment sur les clauses sociales
- Poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des directions et agents en interne, identifier les pistes de développement pour la programmation des marchés 2022
- Accompagner les collectivités à la prise en compte de la dimension sociale dans leurs achats : financement et coordination de l'action des facilitateurs des clauses sur le territoire, événements dédiés, fiche ingénierie publique
- Poursuivre l'accompagnement de structures porteuses d'une mission de restauration collective publique pour le développement d'une alimentation durable articulant les actions en faveur de l'agriculture biologique, les circuits courts et les signes de qualité (AOP, IGP, Label Rouge...) et l'agriculture à haute valeur environnementale (HVE).

MONTANT ANNUEL
MOYEN DES
MARCHÉS PUBLICS :
70M€
DONT 58M€
EN INVESTISSEMENT

500
MARCHÉS PUBLICS
SUPÉRIEURS À
25 000€

12 749
HEURES D'INSERTION
RÉALISÉES



Viser l'excellence en matière de restauration scolaire

Le Département poursuit sa politique d'excellence en matière de restauration scolaire, avec des repas faits maison à partir de produits de qualité (bio, circuits courts et de saison).

Pour que les collégiens acquièrent au plus tôt les bons réflexes alimentaires, le Département a mis en place une démarche de labellisation ECOCERT « En cuisine : + bio, + local, + sain, + durable » pour les 31 restaurants des collèges.

EN 2021 :

- Tous les établissements sont classés au niveau 2 (plus de 30% de denrées issues de l'agriculture biologique). Parmi eux, 8 établissements sont labellisés au niveau 3, soit 50% de bio (André Malraux à Romans, Jean Monnet à Bourg-de-Péage, Paul Valéry à Valence, André Cotte à Saint-Vallier, Joseph Bédier au Grand Serre, Marcelle Rivier à Beaumont-lès-Valence, Gérard Gaud à Bourg-lès-Valence et Saint-Rambert-d'Albon), ce qui place le Département de la Drôme dans le top 10 des collèges de France en matière de restauration saine et durable

- Les objectifs de la Loi Egalim pour janvier 2022 (50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques) sont donc déjà atteints pour les collèges de la Drôme.

Autre préoccupation du Département, développer les achats de denrées en circuits courts. C'est la raison pour laquelle 3 établissements drômois (Le Grand Serre, Nyons et Portes-lès-Valence) ont contribué à l'élaboration du nouvel indicateur « approvisionnement local » d'Ecocert. Un film et un document pédagogique ont été réalisés pour accompagner le déploiement de cet indicateur en Drôme et au niveau national afin d'objectiver la provenance locale des denrées. Cet indicateur sera également déployé dans les établissements drômois de manière à labelliser le niveau d'approvisionnement local et atteindre l'objectif moyen de 35% de denrées local.

Gaspiller moins est aussi une préoccupation majeure du Département qui s'est engagé à réduire drastiquement les déchets alimentaires en transformant ses 31 restaurants en selfs participatifs (1,5 M€). Autour d'îlots de distribution, l'élève se sert



100 %

DE NOS RESTAURANTS

SONT LABELLISÉS

« + BIO + LOCAL + SAIN + DURABLE »

selon son appétit et son goût. Ainsi les déchets sont descendus à 30 grammes par demi-pensionnaire (moyenne nationale 167 grammes), soit un total de 164 000 tonnes/an d'économies. Un gain éthique, écologique et financier (492 000 €/an) réaffecté à l'achat de denrées locales, bio et de qualité. A ce jour, 24 collèges sont équipés en selfs participatifs.

Le Département accompagne également les établissements qui le souhaitent pour la mise en place de composts et la valorisation des déchets alimentaires.

OBJECTIF 2022 :

- Déployer les produits écolabellisés dans tous les établissements volontaires
- Accompagner les établissements volontaires vers le niveau 3-exemplarité de la labellisation Ecocert, la mise en place de l'indicateur "Approvisionnement local" et le déploiement des produits écolabellisés.



SELF PARTICIPATIF



Favoriser l'accès à l'information et l'engagement des jeunes

Une politique jeunesse fédératrice et partenariale au service du pouvoir d'agir des jeunes.

Parce que vivre au collège c'est déjà vivre en société, le Département a souhaité donner la parole aux collégiens et leur permettre d'exercer des responsabilités d'élus dans le cadre du Conseil Départemental des Jeunes.

Le nouveau mandat démarrera en novembre 2021 et s'achèvera en octobre 2022.

Les Conseillers Départementaux Jeunes, issus de classes de 5^e, 4^e, SEM ou ULIS de niveau équivalent, sont élus dans leurs établissements. Avec 35 binômes, cette promotion sera la plus importante depuis le début du dispositif. Leur mandat sera consacré à des projets autour de différents thèmes : environnement, lien intergénérationnel, égalité filles-garçons, qualité d'accueil dans les collèges...

Depuis la création du CDJ en 2016, les jeunes élus ont développé 16 projets. La grande majorité a intégré la rubrique « Boîte à outils du CDJ » du guide des actions éducatives, catalogue de projets à destination des 51 collèges drômois.

2 actions illustrent particulièrement l'engagement des jeunes pour le pilier social du développement durable :

- réalisation d'une vidéo de présentation des différents mandats d'élus au sein d'un collège, dont le mandat d'éco-délégué
- animation d'une rencontre intergénérationnelle entre les collégiens et les personnes âgées d'un Epahd et vidéo de restitution des ateliers.

Ce succès a conduit le Département à développer, au delà du CDJ, des actions transversales de recueil de la parole des jeunes et de co-construction des politiques publiques les concernant :

- aménagement (cours de collèges, référentiel internat de demain, équipements mobiliers, projets de restructuration d'établissement)
- environnement (fête de la nature)
- culture (médiathèques)
- insertion
- aide sociale à l'enfance.

Sont également proposées des actions éducatives clés en main pour les collégiens sur les thèmes de la santé publique, de la citoyenneté et de l'environnement.

70

JEUNES ÉLUS

au Conseil
départemental des
jeunes



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

La démocratie participative au collège c'est aussi le référentiel qualité globale des conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens dans la Drôme élaboré et testé dans 3 établissements. Chaque groupe d'utilisateurs évalue la qualité des conditions offertes aux collégiens (climat scolaire, état des sanitaires, mobilier, salles de cours, salles de permanence, restauration...). et propose des pistes d'amélioration de leur environnement de travail. Ce référentiel permet un débat démocratique au sein des différents groupes d'utilisateurs et la prise en compte de l'avis des principaux concernés.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES, OCTOBRE 2021

Au delà du collège, la politique jeunesse du Département s'emploie à favoriser, dans les intercommunalités :

- la participation des jeunes et la prise en compte de leur parole dans les politiques publiques
- le développement du pouvoir d'agir des jeunes, l'ouverture à la citoyenneté et le développement de l'autonomie par des actions individuelles et collectives, en cohérence avec le diagnostic territorial et en tenant compte des spécificités locales
- la coordination des acteurs, en transversalité, réunis au sein d'un espace de concertation régulier incitant au travail collectif et partenarial
- l'accueil des jeunes dans la collectivité (service civique, apprentissage, tutorat, stage de 3^e) pour faciliter leur insertion à venir.

OBJECTIF 2022 :

- Conforter la participation des jeunes aux décisions qui les concernent
- Prioriser les projets éducatifs des collèges relevant de deux thématiques : "citoyenneté et participation des jeunes à la vie de leur collège" et "santé, environnement et développement durable"
- Déployer le référentiel participatif "Qualité des conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens" dans les établissements volontaires
- Développer l'accueil des jeunes dans la collectivité et les accompagner vers l'emploi.





Qualité environnementale globale pour les collégiens

Soucieux de préserver la qualité de vie des collégiens, le Département a lancé fin 2019 une démarche de mesure de la qualité de l'air intérieur dans tous les établissements scolaires.

Couplée au plan de performance énergétique des bâtiments, à sa politique de restauration bio, locale, luttant contre le gaspillage alimentaire et au déploiement des produits écolabellisés, ces démarches attestent de l'implication du Département en la matière.

EN 2021 :

Le Département a poursuivi sa démarche de perméabilisation et de végétalisation des cours sur les collèges de Saint-Vallier et de Bourg-lès-Valence, en co-construction avec les élèves (réalisation des travaux prévue courant 2022).

OBJECTIF 2022 :

- Accompagner 2 nouveaux collèges vers la perméabilisation et végétalisation de leur cour.



COLLÈGE LIS ISCLO D'OR, PIERRERELATTE



Qualité de l'air intérieur dans les collèges

Le Département a déployé une campagne d'analyse de la qualité de l'air intérieur dans ses collèges.

Cette qualité, gage de bonne santé, est obtenue par une bonne ventilation des lieux mais aussi par l'usage de produits (bâtiment, mobilier, équipement...) qui n'émettent pas de composants polluants.

Depuis des années, le Département impose dans ses bâtiments, dans les produits de ménages ou dans les mobiliers, l'usage de matériaux sains, renouvelables et recyclables.

EN 2021 :

Le Département a équipé les établissements de capteurs de CO2 afin de sensibiliser les collégiens et les équipes éducatives à la nécessité d'aérer pour maintenir un indice de confinement sain.

OBJECTIF 2022 :

- Former les collégiens et équipes éducatives à l'utilisation de ces capteurs et à une approche préventive sur la qualité de l'air.



Un engagement durable pour l'enseignement supérieur

EN 2021 :

Le Département a travaillé à la mise en place :

- d'une convention de partenariat entre l'UGA et le Département pour favoriser l'accès à la formation universitaire des bénéficiaires du RSA et des jeunes de l'aide sociale à l'enfance
- d'un soutien exceptionnel aux étudiants boursiers pour la prise en charge du reste à charge sur les repas du CROUS, dans le contexte d'accroissement de la précarité étudiante généré par la pandémie
- de la refonte des conventions de soutien au GIP ADUDA (Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche) dans le cadre de la mise en place d'une direction de l'UGA Valence, avec l'objectif de renforcer l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les publics, faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et valoriser l'attractivité du campus valentinois.

OBJECTIF 2022 :

- Travailler avec les associations étudiantes pour recueillir les besoins et attentes des étudiants et proposer de nouvelles actions de soutien aux étudiants
- Mettre en œuvre les conventions de partenariat
- Travailler sur la dynamique d'orientation des collégiens et lycéens en lien avec l'Université.



Accompagner l'action culturelle

Une politique culturelle fédératrice et partenariale au service des projets culturels intercommunaux.

EN 2021 :

- Recyclage de documents papier périmés et sans intérêt historique aux Archives départementales : 54 m³ soit 14,1 tonnes confiés à un prestataire.
- Plan de Relance patrimoine : mis en place en 2018, il a permis de renforcer la préservation durable du patrimoine culturel drômois, et donc le cadre de vie et l'attractivité du territoire. Les chantiers patrimoniaux mobilisent plus d'une centaine d'entreprises, dont les deux tiers sont localisées en Drôme, et forment un tissu économique qualitatif d'artisans spécialisés et artisans d'art. Autant d'emplois non délocalisables, dont l'activité s'appuie largement sur une démarche durable : usage de matériaux naturels, mise en œuvre de techniques tracées, réversibilité des traitements mis en œuvre, etc.



AUBERGE DES DAUPHINS, FORÊT DE SAOÛ



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



- Forêt de Saoû, Salon doré et Observatoire photographique du paysage : réouverture de l'Auberge des Dauphins, et notamment du salon doré ; aboutissement d'un projet au long cours initié en 2011 : un observatoire photographique du paysage dédié à la forêt de Saoû. Mené selon la méthode nationale élaborée par le Ministère de la transition écologique et confié à l'artiste photographe G. Bonnel, ce projet a consisté à opérer de nombreuses prises de vues photographiques, les reconduire dans le temps puis les comparer et les analyser, pour révéler et mémoriser les évolutions de la forêt de Saoû et de son territoire. L'enjeu est de préserver ses qualités paysagères, celles qui fondent la reconnaissance par tout un chacun de ce lieu si singulier
- Carte collaborative du patrimoine : lancée en 2017, elle a franchi en 2021 le cap des 30 000 utilisateurs et compte désormais plus de 130 visiteurs par jour. Outil collaboratif ouvert à tous, développée sous licence libre "creative commons", elle regroupe désormais plus de 1 100 notices descriptives sur tous les patrimoines drômois (artistique, historique, fortifié, industriel, agricole, religieux, paysager, mémoriel, immatériel...)
- Appel à projets : financement à hauteur de 5 000€ du projet "Et un ange passe : une traversée cycliste et poétique qui fait lien" : traversée cycliste de 5 jours entre "Les aires-Théâtre de Die" et "La Gare à Coulisses" par la compagnie "La Bande a Tyrex" (cirque et musique) pour aller à la rencontre des acteurs du territoire, notamment des entreprises, autour des mobilités douces
- Investissement : extension du parc de matériel scénique que le Département met à destination des acteurs culturels du territoire depuis plus de 10 ans. Depuis l'année dernière, un travail de réflexion est mené autour de l'accessibilité et du handicap dans le cadre des événements culturels. L'investissement a débuté en 2020 et s'est poursuivi en 2021
- Poursuite de l'action "seconde vie des documents" dans les médiathèques (don de documents à des associations : 13 000 documents par an).

Stratégie numérique de la Drôme

4 PRIORITÉS CLÉS



Accompagner les publics
dans leur appropriation
du numérique



Soutenir l'innovation,
la compétitivité et l'attractivité
du territoire par le numérique
et grâce aux infrastructures
numériques

- L A
D R O
M E -
GOUVERNANCE
SOCLE

Développer une administration
numérique complètement tournée
vers l'utilisateur

Accompagner les collectivités
du territoire dans leur transition
numérique



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère



Projet de territoire pour un numérique inclusif et innovant

Faire émerger des territoires des projets innovants basés sur les nouveaux usages numériques dans les domaines de la santé, de l'autonomie, de la mobilité, du tourisme, de la culture, de l'éducation et de la e-administration.

Créer les conditions d'une société de l'information "inclusive" qui puisse bénéficier à tous les drômois, en facilitant le développement des compétences numériques indispensables pour s'insérer socialement et économiquement.

EN 2021 :

- Déploiement du Pass Numérique pour accompagner les Drômois dans leur appropriation des usages liés au numérique
- Faciliter la mise en réseau des acteurs drômois et des services, pour faire émerger des projets numériques innovants structurants pour le territoire
- Favoriser l'émergence de tiers-lieux dédiés à la médiation numérique et aux nouvelles formes de travail, sur tout le territoire.



Fibre optique jusqu'à l'abonné

Internet en très haut débit partout en Drôme et en Ardèche d'ici 2025. Les travaux ont débuté en 2019.

TÉLÉPHONIE MOBILE :

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le Département améliore la couverture en téléphonie mobile de 30 communes drômoises, en lien avec la Région et l'Etat.

465 M€

D'INVESTISSEMENT

dont 25 millions
d'euros pour

le Département
de la Drôme.

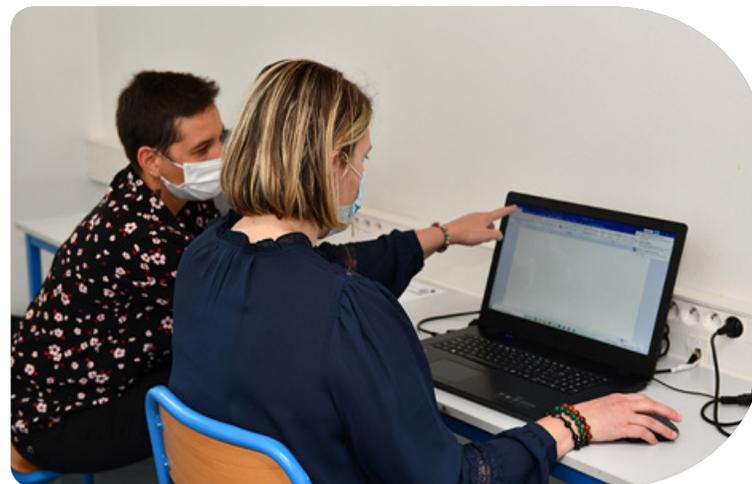
Aménagements
spécifiques prévus

dans le cadre

de la valorisation
touristique du Vercors

et du raccordement
à la fibre de sites

stratégiques.



FORMATION AU NUMÉRIQUE « PASS NUMÉRIQUE »



Stratégie santé du Département

Redynamisation de l'offre de soins en Drôme par une stratégie globale pour favoriser l'accessibilité aux soins de premiers recours sur l'ensemble de la Drôme.

EN 2021 :

Le Département (vote du 18/12/2018) a décidé de renforcer le plan de redynamisation de l'offre de soins sur la base de 3 axes : favoriser l'installation de médecins, mailler et accompagner les territoires, innover en santé.

Poursuite de la délocalisation de la formation de maîtrise de stage (MSU) dans le cadre du partenariat avec la Faculté de médecine de Lyon, avec :

- l'organisation d'un module MSU1-3 (initiation et supervision directe) en novembre 2021

Bilan : 31 médecins généralistes inscrits dont 12 Drômois. À ce jour 20% des généralistes drômois sont formés (moyenne nationale 10%) soit près d'une centaine de médecins.

Soutien aux internes en médecine générale :

- Accueil semestriel à l'Hôtel du Département des internes en stage dans la Drôme

Bilan : 3 sessions en 2021, une soixantaine d'étudiants accueillis

- Déploiement du dispositif "maison des internes" en partenariat avec Romans-sur-Isère, lancement de la maison des internes de Valence en novembre 2020 et finalisation du partenariat avec la Communauté de communes de Porte DromArdèche

Bilan : deux maisons en fonctionnement (Romans sur Isère et Valence), une trentaine d'internes accueillis.

Communication - sensibilisation :

- Réflexion autour d'une communication ciblée sur la sensibilisation et le recrutement de médecins en Drôme
- Partenariat avec la Chaire "Attractivité et Nouveau marketing territorial" de l'Institut de Management Public de l'université d'Aix Marseille dans le cadre d'un hackaton sur la désertification médicale en Drôme.



Soutien aux projets d'exercice regroupé et aux politiques d'accès aux soins :

- Accompagnement à l'ingénierie auprès des collectivités (conseil et AMO de niveau 1) pour 22 projets (au 30/10/2021)
- Soutien aux projets de santé, en investissement, dans le cadre du règlement d'aide aux collectivités. En 2020, 4 maisons de santé ont été soutenues par le Département pour 121 000 € : Alex, Bouchet et Malataverne
- Participation aux contrats locaux de santé de Valence, du Diois, de la communauté de Communes Porte de DromArdèche et préparation du second contrat sur Romans.

Innover en santé pour faciliter la vie des patients :

- Déploiement dans les CMS de la plate forme numérique de prise de rendez-vous en ligne "RDV-solidarités"
- Partenariat avec IPM France à Romans dans le cadre de l'appel à candidatures "Innover en santé" pour favoriser les initiatives locales en la matière.

PERSPECTIVES :

Poursuite du déploiement du plan de redynamisation de l'offre de soins.

Exemples :

- Organisation de sessions de formations de MSU1-3 / MSU4 et déploiement de nouveaux modules MSU5 et MSU "Santé de la femme et de l'enfant"
- Cibler les territoires en pénurie de MSU pour les sensibiliser à cette formation
- Poursuite du déploiement du dispositif "maison des internes" sur le territoire Porte de DromArdeche et réflexion sur le bassin montilien
- Organisation des 3^e Assises drômoises de la médecine de proximité en juin 2022
- Réflexion autour d'une démarche marketing spécifique pour attirer les médecins dans la Drôme
- Déploiement de la plate-forme "RDV-Solidarités" sur l'ensemble de la Drôme
- Poursuite d'un travail de sensibilisation au maintien et à l'installation de médecin, en lien avec la démarche Attractivité.



Entre domicile et établissement

Poursuite du développement d'une offre « logement et services associés » adaptée aux personnes en perte d'autonomie.

Quatre projets sont opérationnels à Anneyron, Etoile, Allan et Bourg-de-Péage.

Au total la création de plus de 400 logements a été soutenue.



Développement d'une nouvelle offre de logement : l'habitat inclusif

Le Département participe au développement d'une offre de logement appelée « l'habitat inclusif » qui permet aux personnes âgées et personnes handicapées de vivre seules ou en colocation, en bénéficiant d'un accompagnement à la vie sociale pour faciliter leur inclusion dans la cité : 40 nouvelles solutions sont proposées.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Lutter contre le mal logement, l'habitat indigne et la précarité énergétique

Traiter les situations d'habitat indigne les plus urgentes ou les plus complexes, soutenir les collectivités face à ces situations.

Apporter des aides financières et un accompagnement social aux ménages défavorisés afin de les aider à faire face à leurs dépenses liées au logement, notamment l'eau et l'énergie.

Informier et accompagner les ménages particulièrement confrontés à une situation de précarité énergétique en s'appuyant sur un diagnostic réalisé à domicile pour leur apporter des conseils sur les actions à mener : mise en œuvre d'écogestes, réalisation de travaux...

Encourager à l'amélioration de la performance énergétique en contribuant au financement de la réhabilitation thermique des logements du parc public et du parc privé.

EN 2021 :

- Renouvellement du Programme d'Intérêt Général de Lutte contre l'Habitat Indigne et l'Indécence pour la période 2021-2023
- Soutien financier aux dépenses énergétiques pour près de 4 700 familles dans le cadre du FULH (Fonds unique logement habitat)
- Soutien financier pour la rénovation thermique de près de 222 logements du parc public pour 848 K€ et 753 logements du parc privé pour 548 K€ soit près de 1,4 M€ pour la réhabilitation
- Poursuite du partenariat avec le CEDER (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) et l'ADIL 26 (Agence départementale d'information sur le logement).

ENJEUX :

- Poursuivre les actions de lutte contre la précarité énergétique
- Renforcer le soutien à l'amélioration de la performance énergétique des logements.

PERSPECTIVES :

Le marché PIGLH21 renouvelé en 2021 prévoit pour la période 2021-2023 :

- 281 diagnostics habitat auprès des particuliers (soit 94/an)
- 180 accompagnements (soit 60/an) pour sortir les ménages d'un logement insalubre ou indécemment, que ce soit dans le cadre d'un relogement ou d'accompagnement pour des travaux
- 105 situations à résoudre pour la sortie de l'habitat indigne (soit 35/an dont 17 avec travaux subventionnés par l'Anah)
- près de 80 K€ (soit 26,5 K€ par an) de budget pour la sensibilisation, l'animation, la coordination, la communication et l'information sur le logement indigne et indécemment pour les partenaires (maires, assistants sociaux, personnel d'entraide, infirmiers...).

Édité par :

Département de la Drôme
Hôtel du Département
26 avenue du Président Herriot
26026 Valence Cedex 9

Réalisation :

Communication interne

Photos :

Claire Matras, Francis Rey,
Juan Robert

Maquette :

Longisland.fr

Impression :

Service reprographie
du Département, imprimé sur
papier contenant du bois issu
de forêts durablement gérées

En couverture :

Construction du collège
de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Édition 2021

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
Téléphone : 04.75.79.26.26

ladrome.fr

 la Drôme, le Département

 @La_drome

 <https://atlas.ladrome.fr>